

Strasbourg, le 15 novembre 2016.

Communiqué de presse

Non l'existence, le rôle et le périmètre d'action de l'ADIRA ne sont pas remis en cause

A la suite de la rencontre entre les membres du bureau du pôle métropolitain Strasbourg, Colmar, Mulhouse et les élus de la Région Grand Est en charge du développement économique, le Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin se place sur le terrain de la querelle identitaire pour défendre l'action départementale au sein de l'ADIRA.

Il faut tout d'abord rappeler que le dossier de l'agence économique des deux Départements n'a pas été le cœur des échanges entre les élus ce samedi matin, mais bien les enjeux partagés, en matière de développement économique, d'innovation et d'attractivité entre le niveau régional et le pôle métropolitain alsacien. La réunion a porté sur des axes de travail concrets à mettre en œuvre ensemble.

C'est dans ce cadre, et évoquant la gouvernance future du développement économique sur le territoire, que les élus ont exprimé leur souhait d'une action lisible et efficace au service des acteurs économiques dans le respect du cadre législatif qui est désormais donné, y compris effectivement concernant l'action des agences économiques.

Soupçonner les présidents des trois agglomérations de Colmar, Gilbert Meyer, de Mulhouse, Jean-Marie Bockel, et de Strasbourg, Robert Herrmann, ainsi que Philippe Richert de vouloir affaiblir l'Alsace, relève au mieux d'une méconnaissance des ambitions qui les animent pour leur territoire, au pire d'un procès d'intention détestable. Cela s'inscrit malheureusement dans un processus qui en réalité, depuis plusieurs mois, met en danger ce que l'on prétend justement défendre.

A aucun moment l'existence, le rôle et le périmètre d'action de l'ADIRA n'ont été remis en cause. Il s'agit bien d'en faire l'agence partagée du développement économique en Alsace, confortant sa place, ses équipes et ses moyens. Aujourd'hui seules la Région et les agglomérations peuvent garantir cela, tout en gardant sa juste place aux départements.

En refusant d'ouvrir sérieusement le dialogue sur l'avenir de l'agence économique des deux départements, alors même que ceux-ci n'auront plus la possibilité de soutenir financièrement cette agence, c'est le fonctionnement de cette structure et ses personnels que l'on insécurise. Et ce, dès janvier prochain.

Et mettre en avant une atteinte à l'identité alsacienne pour conserver un poste de président est inacceptable.

En privilégiant un discours politique sur des domaines d'intervention que la Loi attribue à d'autres collectivités, c'est l'efficacité de l'action publique en faveur de la priorité au développement économique et de l'emploi qu'on met en cause.

Peut-on contester que les Départements n'ont plus la possibilité d'intervenir pour accompagner les projets des entreprises sur le territoire ? Combien de crédits ont été débloqués cette année pour soutenir les demandes des acteurs économiques en termes d'investissement ?

On pourrait à l'inverse citer les nombreux exemples où la Région Grand Est et les agglomérations se sont substituées financièrement, et à sa demande, au Département qui s'est retiré d'opérations aussi stratégiques que la reconversion du site de la raffinerie de Reichstett ou, en matière d'enseignement supérieur et de recherche, du financement des travaux complémentaires du Pôle d'Administration Publique.

En se focalisant sur le seul terrain de l'identité régionale au détriment d'un processus coopératif responsable avec les autres collectivités, la Région étant chef de file désigné par la Loi, qui donnerait toute sa place au Département comme acteur de proximité, c'est toute l'Alsace au sein du Grand Est que l'on affaiblit alors que d'autres collectivités n'hésitent pas à saisir les opportunités qui s'offrent à elles pour renforcer leur territoire. L'objectif des collectivités n'est certainement pas de s'élever les unes contre les autres, mais de travailler en synergie pour l'alliance des territoires.

Enfin, en niant la réalité des nouvelles répartitions de compétences et en cherchant sans cesse à contourner la Loi, c'est à la fois le rôle du politique et de l'action publique que l'on affaiblit. Que peuvent aussi penser nos administrés de cette confusion entretenue quant à l'exercice des compétences par les différentes collectivités territoriales ?

Les élus signataires du présent communiqué en appellent au dialogue et à la fin des postures purement médiatiques qui nuisent au développement et l'image de l'Alsace.

Jean-Marie Bockel, Sénateur, Président de Mulhouse Alsace Agglomération,
Robert Herrmann, Président de l'Eurométropole, Président du pôle métropolitain,
Lilla Mérabet, Vice-Présidente de la Région Grand Est,
Gilbert Meyer, Président de Colmar agglomération, Maire de Colmar,
Lucien Muller, Vice-Président de Colmar agglomération,
Philippe Richert, Président de la Région Grand Est,
Pernelle Richardot, Adjointe au Maire de Strasbourg, Conseillère régionale,
Roland Ries, Maire de Strasbourg,
Jean Rottner, Maire de Mulhouse, Vice-Président de la Région Grand Est,
Catherine Trautmann, Vice-Présidente de l'Eurométropole,
Sylvain Waserman, Conseiller régional.